

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Aucun projet terminé en 2025

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 ¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4			

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁶
2013	2013	20/03/2025 (1/4 communal suite aux élections de 2024)	2021 (CLDR)-2022(Conseil communal)
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ⁷	27/02/2025	Nombre de présents	5
	24/03/2025		26
Réflexion sur l'opération de développement rural			
<p>Après une année 2024 active, marquée notamment par les élections communales, l'année 2025 a été consacrée à l'avancement des demandes de convention en cours. La CLDR s'est peu rassemblée au profit de réunions (techniques) focalisées sur ces trois projets d'envergure. Les travaux de <u>La Grange</u> se sont poursuivis de manière soutenue. Des échanges sur les questions administratives et le règlement d'utilisation ont été organisés fin d'année.</p> <p>L'auteur de projet, désigné au printemps, a travaillé sur les esquisses relatives à la <u>Maison rurale et au logement d'Abolens</u>. Plusieurs allers-retours ont eu lieu avec la Commune et les Comités concernés afin de préciser et d'améliorer les propositions.</p> <p>Par ailleurs, la CLDR de Hannut a convié la CLDR de Wasseiges, ainsi que différents groupes cyclistes, à assister à la présentation de l'avant-projet de <u>liaison cyclable</u> entre les deux communes. À la suite de cette rencontre, une réunion d'accompagnement s'est tenue au printemps 2025. L'auteur du projet (la Ville de Hannut) a ensuite entrepris le dépôt du permis d'urbanisme, une procédure qui s'est révélée particulièrement complexe.</p> <p>Enfin, plusieurs autres projets portés par des partenaires externes ont également connu des avancées significatives au cours de l'année.</p>			

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	108
Intitulé du projet	Création d'une maison de village à Wansin
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	2026

Numéro fiche-projet	XX
Intitulé du projet	Organisation d'un budget participatif
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	2026-2027

Numéro fiche-projet	XX
Intitulé du projet	Bilan de la seconde Opération de Développement Rural de Hannut
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	2026-2027